



Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2020/2021
Téléchargez le bulletin d'adhésion



2020-2021 - Lettre du SNUipp-FSU n°70

Sommaire:

Syndicalisation, Rencontre Recteur, Ecole à distance, Mouvement, Hors classe, Réunion syndicale Education prioritaire, Direction, Prolonger son activité



Le SNUipp-FSU est en permanence très sollicité. Dans cette période encore plus. Mouvement, Covid, Permutations...

Si nous pouvons répondre à toutes et tous, c'est parce que des centaines de collègues ont rejoint notre syndicat.

Le SNUipp-FSU défend les droits individuels et collectifs. Vos représentants vous répondent, vous conseillent, vous défendent et vous accompagnent.

Alors plus d'hésitations syndiquez vous au SNUipp-FSU



**Reconfinement :
quelle organisation ?**

Compte-rendu rencontre avec le Recteur du 6 avril

Questions posées par le SNUipp-FSU

- recrutement supplémentaire de contractuels ?

le ministère vient de demander une remontée des besoins aux recteurs. Des recrutements sont donc possibles à partir du 26 avril

- Quid des ASA pour les personnels vulnérables vaccinés ?

Ils restent en ASA jusqu'à la fin de l'année scolaire

- ASA pour rdv vaccination en général non modifiable (en particulier dans les centres de vaccination) ?

La question remonte à la DGRH

- **ASA pour les personnels qui avaient prévu des rdv médicaux de longue date pendant les vacances scolaires (anciennes dates) ?**

Il y aura beaucoup de bienveillance sur instruction du Ministère

- **Après les vacances que se passe t-il pour les gardes d'enfants de moins de 16 ans ?**

La question remonte à la DGRH

- **Indemnité pour les volontaires ?**

Elle sera plus attractive que l'an dernier. Disparition de la dégressivité.

- **Quid de la vaccination ?**

Volonté d'aller vite. Objectif mi avril. La vaccination se fera dans les gymnases des collèges et lycées pour les volontaires .

Priorisation : personnels exerçant avec des élèves en situation de handicap, AESH, maternelle et enfin tranches d'âge



16 mars 2020 : les débuts de l'école à distance sont chaotiques ---- 6 avril 2021 : l'histoire se répète.

Le résultat d'un choix politique : celui de rien anticiper, de rien préparer.

Mardi 6 avril, peu après 8h30, les témoignages de problèmes sur les ENT (environnements numériques de travail) commencent à affluer. Très rapidement, le constat s'impose : le premier jour de l'école à la maison version 2021 est la copie conforme des premiers jours de l'école à la maison version 2020.

Tout y passe : les ENT, qui dépendent des collectivités territoriales, mais aussi Ma classe à la Maison qui dépend du CNED et donc du ministère de l'Education nationale.

Si l'intérêt pour des forces extérieures de hacker les cours à distance peuvent laisser interrogatif, il est vrai que ces attaques extérieures existent, les hôpitaux et les collectivités territoriales en ont fait les frais il y a quelques semaines. Mais dans des moments aussi stratégiques, pourquoi rien n'a été fait pour sécuriser les services informatiques de l'Etat ?

Et cette éventuelle attaque ne doit pas masquer la réalité : une cyberattaque ne peut expliquer la faillite généralisée de TOUS les outils.



Pour faire face à ce troisième confinement, le ministère de l'éducation comme le gouvernement n'ont rien anticipé ni organisé. Aujourd'hui, l'impréparation est tout aussi manifeste que lors des épisodes précédents. Trop de questions restent en suspens. Le SNUipp-FSU poursuit ses interpellations pour exiger des réponses adaptées et efficaces. Suite aux nombreuses sollicitations dues, pour partie, aux incohérences à tous les niveaux hiérarchiques, **le SNUipp-FSU a mis en place une Foire Aux Questions afin d'accompagner les personnels et les équipes sur le terrain.**

Elle a pour objectif d'apporter des réponses administratives et syndicales qui s'enrichissent en fonction des problématiques rencontrées sur le terrain et des évolutions liées à la gestion de la crise.

Par grandes thématiques et par mots-clés, le SNUipp-FSU propose des réponses administratives et syndicales aux questions que se posent les enseignantes et les enseignants des écoles. Une FAQ qui est régulièrement mise à jour. MAJ 01.04.21

Accéder à l'application [ici](#)

[Courrier du ministre aux recteurs ici](#)

[Liste actualisée des personnels indispensables à la gestion de la crise](#)

[Instructions pour l'accueil des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise](#)



Les militant-es du SNUipp sont sur la brèche pour répondre aux très nombreuses sollicitations par mail et tél

Une question, un doute, un conseil: je contacte le SNUipp-FSU !

ATTENTION FERMETURE serveur IPROF LE Mercredi 14 avril - 12h

Le calendrier : **LIRE ICI**

PERMANENCES SPÉCIALES MOUVEMENT
DE VOS DÉLÉGUÉ.E.S DU SNUIPP-FSU

LUNDI 12 AVRIL / MARDI 13 AVRIL
14H-17H

MERCREDI 14 AVRIL
9H30 - 12H



**PERMANENCES tél spéciales Mouvement
la semaine prochaine:**

LUNDI 12 avril - MARDI 13 avril (14h/17h)

ET MERCREDI 14 avril (9h30/12h)

Vous pouvez compléter la **fiche syndicale de suivi - ICI**

ATTENTION: pour se connecter sur IPROF puis SIAM, il faut utiliser Chrome ou Firefox.

Tous les documents publiés par le Dsden sont sur notre site

TOUT EST ICI

Pour vous aider LES DOCUMENTS à consulter

Toutes les infos actualisées au fur et à mesure sur notre site: **ICI**



Hors classe 2021

Les collègues éligibles à la hors classe ont reçu un message sur iprof.

L'intégration à la hors classe se fera au regard de la situation des collègues ayant au moins deux ans d'ancienneté dans le 9e échelon au 31/08/2021.

La circulaire **ici**

Pour rappel

En 2020 aucun 9° échelon n'a été promu.

- 2020 : 295 possibilités donc. - Barème dernier-e promu-e = 150 points
▶ Nombre de 11ème échelon promu-es : 162
▶ Nombre de 10ème échelon promu-es : 133

Notre dossier 2020

https://06.snuipp.fr/IMG/pdf/Hors_classe_2020_o.pdf

Et aussi <https://06.snuipp.fr/spip.php?article7708>

Appréciation de l'IA-DASEN	Points pour le barème Hors Classe
Excellent	120 points
Très satisfaisant	100 points
Satisfaisant	80 points
A consolider	60 points



REUNION/VISIO SYNDICALE SNUipp-FSU 06 SPECIALE EDUCATION PRIORITAIRE

Mercredi 19 mai à partir de 9 h

Délabellisation annoncée des REP à l'horizon 2022, contrats d'objectifs pour les écoles et les établissements conditionnant l'attribution de moyens, encadrement renforcé des pratiques pédagogiques dans les classes dédoublées, menaces sur la mise en œuvre de l'allègement de service en REP+...

Les sujets d'inquiétude et de mobilisation ne manquent pas à l'heure où la dérégulation de l'éducation prioritaire, voire son abandon, se met en œuvre dans des trois académies dont Aix-Marseille...

Face à ce renoncement à une politique nationale de l'éducation prioritaire, les atteintes grandissantes à la liberté pédagogique et aux droits des personnels avec la multiplication des postes à profils, le SNUipp-FSU organise la riposte collective. Le temps d'information et de débat proposé mercredi 19 mai en constitue la première étape.

Pour participer, un simple mail à snu06@snuipp.fr suffit. Un lien de connexion vous sera envoyé en retour. Le droit syndical à récupération sur les 108 h (hors APC) s'applique également au contexte de la visio syndicale, une attestation de présence vous sera délivrée à l'issue de la réunion.

Lire les dernières publications du SNUipp-FSU sur l'éducation prioritaire



Direction d'école : le SNUipp-FSU réunit les « premières et premiers de corvée »

Attention, changement de date ! En raison de la révision du calendrier scolaire, la visio syndicale spéciale direction du 14 avril est reportée au 12 mai !

Rendez-vous en réunion/visio syndicale spéciale direction d'école, mercredi 12 mai à 9h ---- Inscription par simple mail à snu06@snuipp.fr ; le lien de connexion vous sera envoyé en retour.

Lire l'article

A la veille de fermer les écoles, l'impréparation ministérielle à la mise en œuvre précipitée de la continuité pédagogique ont placé une nouvelle fois les directeurs et directrices en

première ligne de la gestion de crise, sans moyen renforcé en temps de décharge ou en aide administrative. L'absence de cadrage réglementaire national sur ces questions essentielles (liste des professions prioritaires non disponible par exemple) laisse libre champ une fois de plus aux ordres et contre-ordres de la hiérarchie locale.

Le SNUipp-FSU a dénoncé à nouveau l'impéritie et le dogmatisme ministériels qui exposent les personnels à un stress professionnel inacceptable et prépare des outils de mobilisation pour exiger des conditions de rentrée qui permettent enfin au service public d'éducation de faire face à la pandémie (lire **ici**).

Toute l'équipe du SNUipp-FSU 06 assure les directeurs et directrices et l'ensemble des collègues de son soutien et se met à leur disposition pour répondre à leurs attentes et besoins.



PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

